



RÉSERVE MARINE DE LA CÔTE PALAVASIENNE

4 février 2026



 PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

DREAL Occitanie

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
d'Occitanie



A-IGÉCO
Fédérer les réseaux des
Professionnels de la Biodiversité

Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES NÉGOCIATIONS
INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT ET LA NATURE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Historique du projet

2011

- Etude de faisabilité d'une zone de cantonnement par P2A Développement

2012

- Concertation avec les pêcheurs professionnels, les collectivités, les usagers et les partenaires potentiels

2013

- Présentation officielle du projet par la Mairie de Palavas (réunion du 12/09/13) = **vote du projet de création d'un cantonnement**

2014

- Montage administratif du dossier – Recherche de financements
- Médiation pour obtenir l'acceptation du projet par les plongeurs

2015

- Juillet : Proposition d'aménagement pour autoriser une zone à la plongée sous-marine
- Novembre : Acceptation du projet modifié par les représentants de la plongée sous-marine



Historique (suite)

2016

Février : Tenue de la Commission Nautique Locale

Mai et juin : Mise en œuvre réglementaire (arrêtés : ministériel + préfectoral) pour 5 ans

Novembre : Création de l'association de gestion

Démarrage des suivis scientifiques (état zéro / suivis complémentaires)

2017

- Avril : Mise en place du balisage de la réserve (financé à 80% DREAL)
- Avril : Information des usagers
- Mise en place de la surveillance et Démarrage des actions de communication

2021

- Renouvellement des arrêtés pour 2 années supplémentaires

2023

- Renouvellement des arrêtés pour 3 années supplémentaires

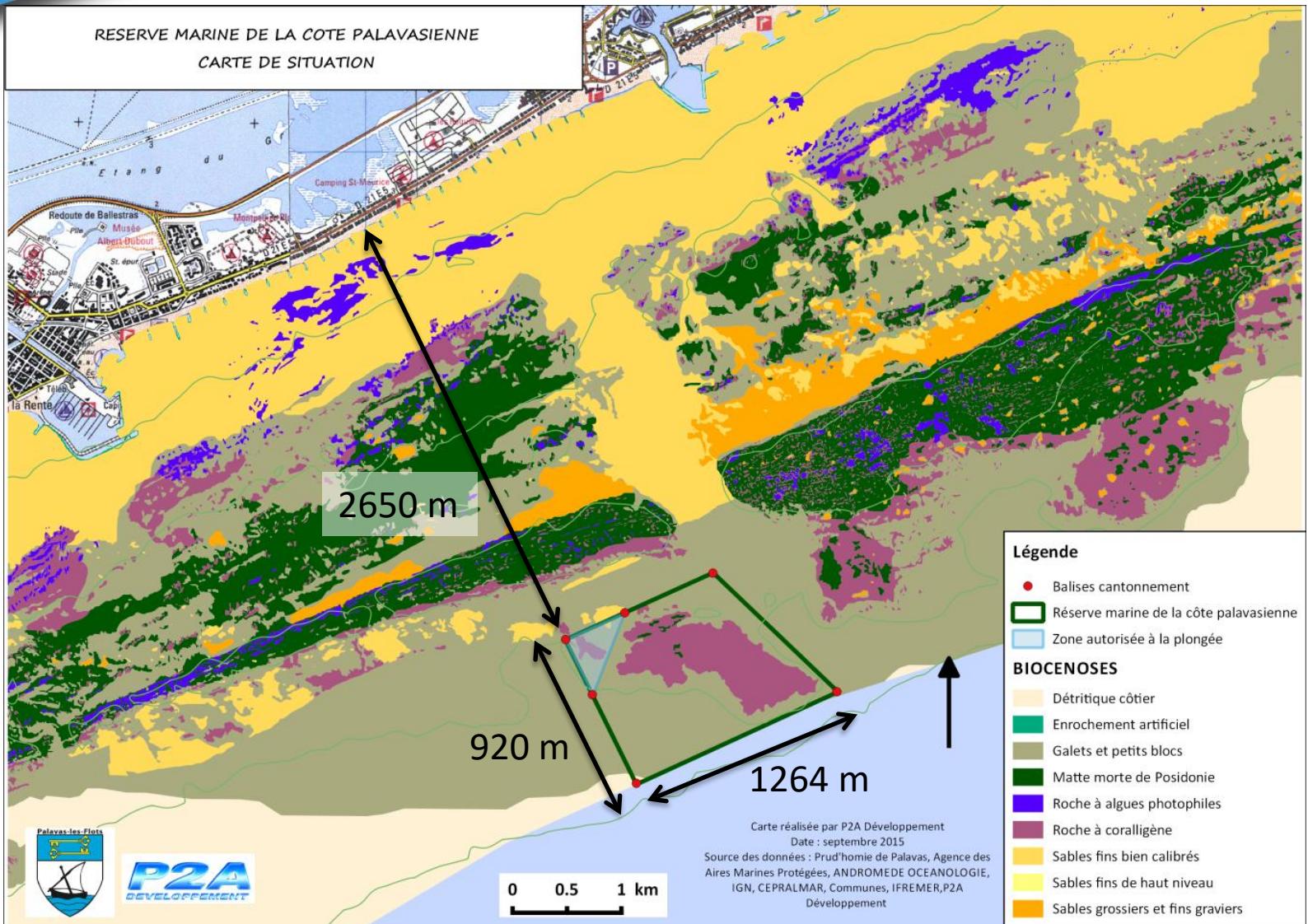
2026

- Demande de renouvellement en cours

Objectifs du projet



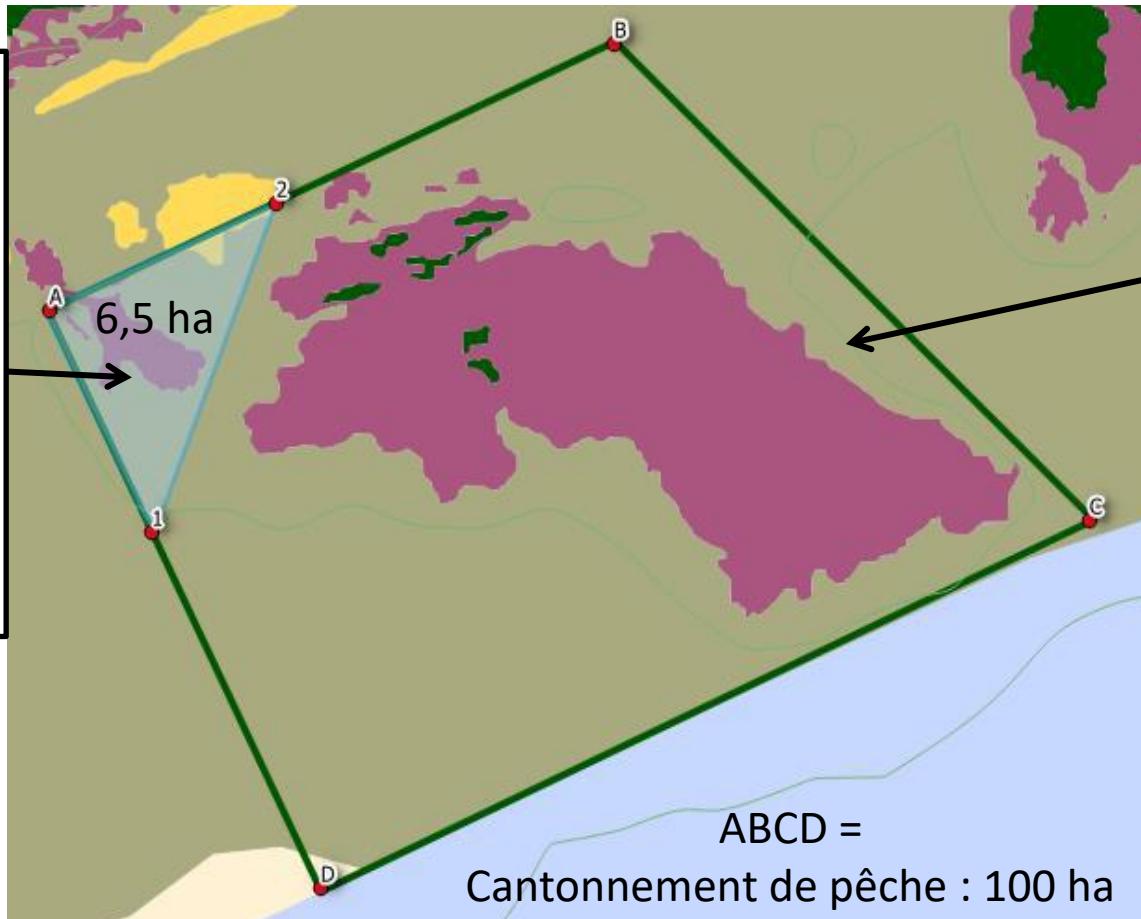
Carte de situation



Réglementation des usages

La navigation est autorisée sur toute la zone sans restrictions particulières

Zone
réglementée
(autorisée à la
plongée)



Zone de
protection
renforcée



Partenaires impliqués

Gestion de la Réserve Marine

Prud'homie
de pêche de
Palavas-les-
Flots

Mairie de
Palavas-les-
Flots

Association
de gestion
de la RMCP



Suivis scientifiques

Plongeurs
(FFESSM)

P2A
Développement

Suivis
annuels

Autres usagers



Suivis scientifiques

- Suivi scientifique = outil d'évaluation de l'efficacité de la réserve
- Suivi obligatoire ≠ suivi complémentaire

Suivis obligatoires

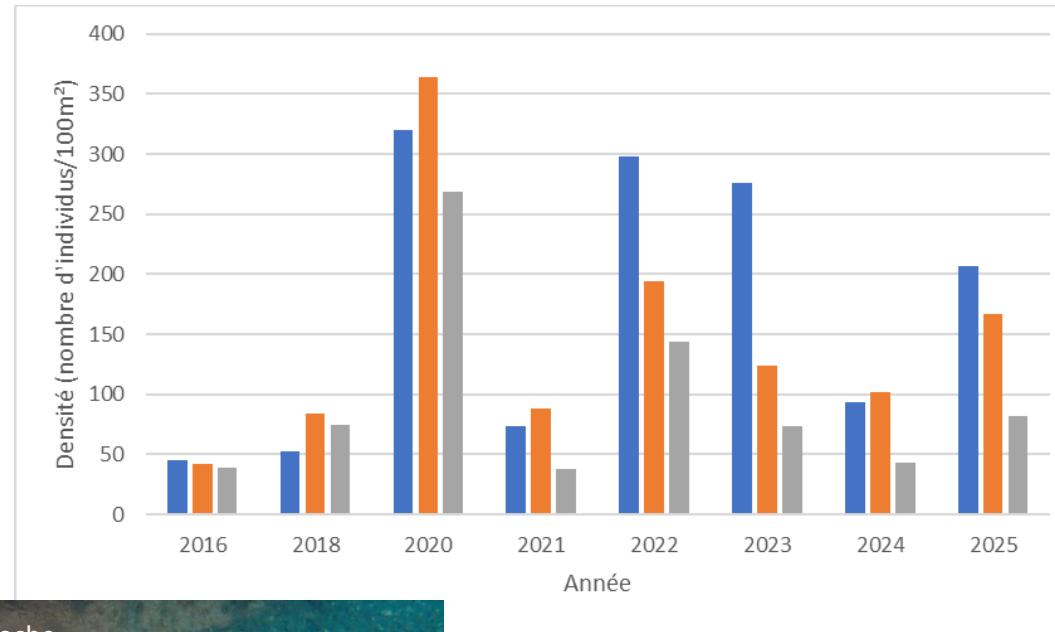
- **article 5, arrêté ministériel**
- réalisé par une entreprise après mise en concurrence

Suivis complémentaires

- **sciences participatives**
- réalisé par les usagers

Bilan après 10 ans (2016-2025)

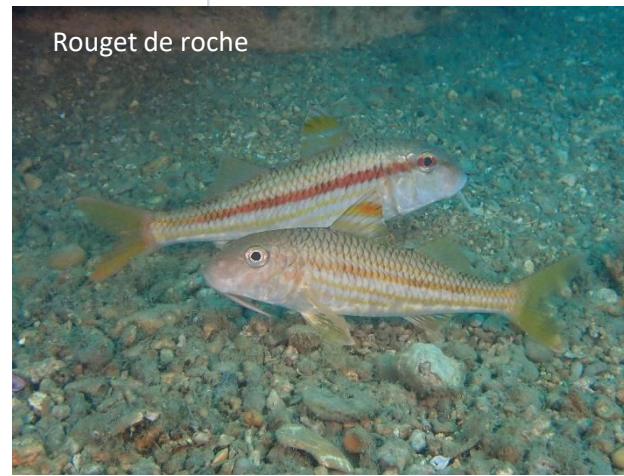
Évolution temporelle de la densité ichtyologique (nbre d'individus/100m²)



Sars à tête noire



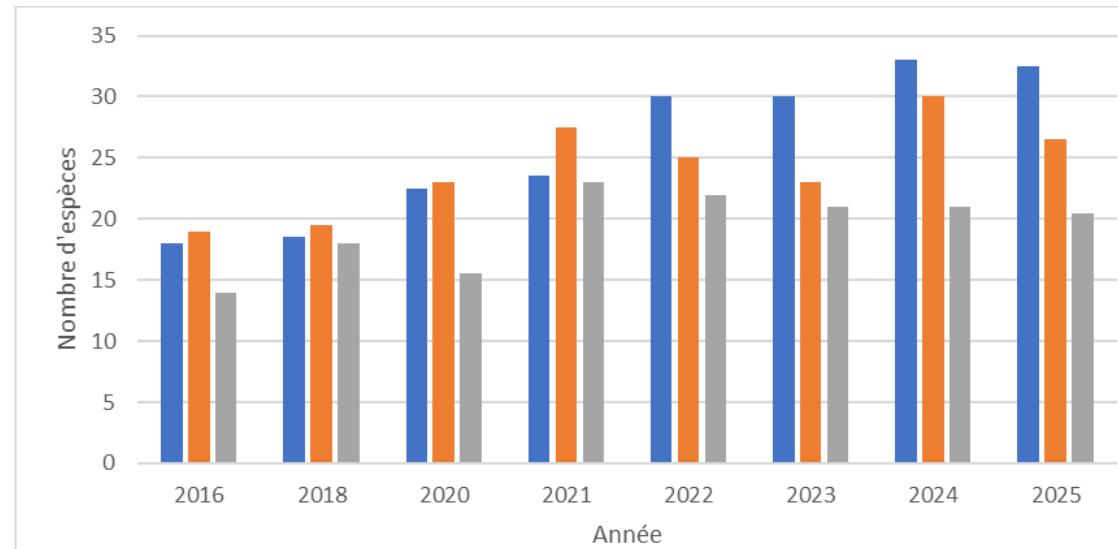
Rouget de roche



- Zone Réglementée (ZR),
- Zone à Protection Renforcée (ZPR)
- Hors Réserve (HR)

Bilan après 10 ans (2016-2025)

Évolution temporelle de la richesse spécifique (nombre d'espèces)



Girelle commune



Serran chevrette

■ ZR ■ ZPR ■ HR

- Zone Réglementée (ZR),
- Zone à Protection Renforcée (ZPR)
- Hors Réserve (HR)

Valorisation de la RMCP

- Participation à des programmes de suivi de la ressource marine

➤ **Programme Connect Med (Ifremer) :**

- Projet de recherche ciblant 4 espèces côtières : daurade royale (*Sparus aurata*), le loup (*Dicentrarchus labrax*), le mulet (*Mugil spp*) et la saupe (*Sarpa salpa*)
- Couvre toute la Méditerranée française : suivi de 300 individus de poissons marqués par émetteur acoustique
- *Pose de deux enregistreurs acoustiques sur les bouées de la RMCP*

➤ **Programme PEEXNAC (Cépralmar, OP du Sud et P2A Développement) :**

- Programme de recherche sur l'écologie de la nasse variable, en Occitanie
- *Pose de 2 enregistreurs de température*

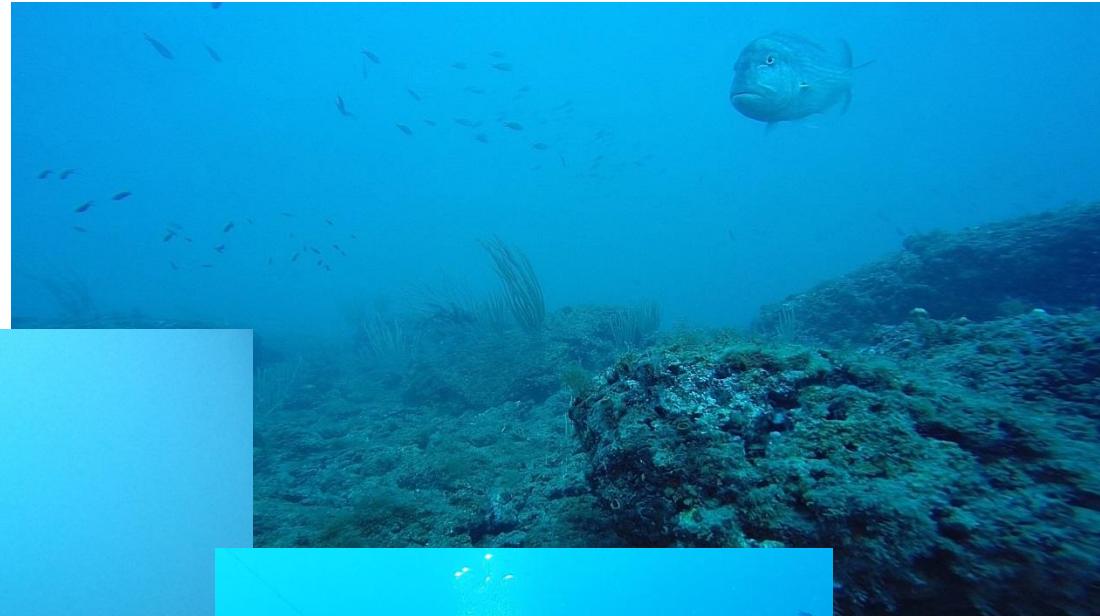


Projets connexes

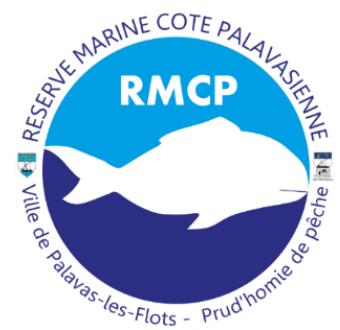
- **Aire Marine Educative (AME)** pour la sensibilisation des scolaires
- **Ambassadeurs de la Côte Palavasienne (AMBCP)** pour fédérer les acteurs nautiques autour des bonnes pratiques (protection biodiversité, surveillance, etc.)
- **Projet DEMMAR** : sentier sous-marin avec bouées d'information



*Merci pour
votre attention*



Annexes



Base Juridique

- **Arrêté ministériel du 30 mai 2016 portant création du cantonnement de pêche du banc rocheux de Porquières devant la commune de Palavas-les-Flots**
 - Zone de 100 ha -> interdiction de toutes formes de pêche
- **Arrêté de la préfecture maritime n°149/2016 réglementant le mouillage des navires, la plongée sous-marine et le dragage**
 - Zone de 93,5 ha -> interdiction du mouillage, de l'apnée et de la plongée sous-marine
 - Zone totale 100 ha -> interdiction du dragage
- Durée des arrêtés : 5 ans
- **Prolongés pour 2 ans en 2021, puis pour 3 ans en 2023**



Balisage de la réserve

- Mise en place de 6 bouées :

4 bouées principales (A, B, C, D)
extrémités de la réserve

2 bouées intermédiaires (1, 2)
délimitation de la zone autorisée à
la plongée sous-marine



**Interdiction de
s'amarrer aux
bouées !**

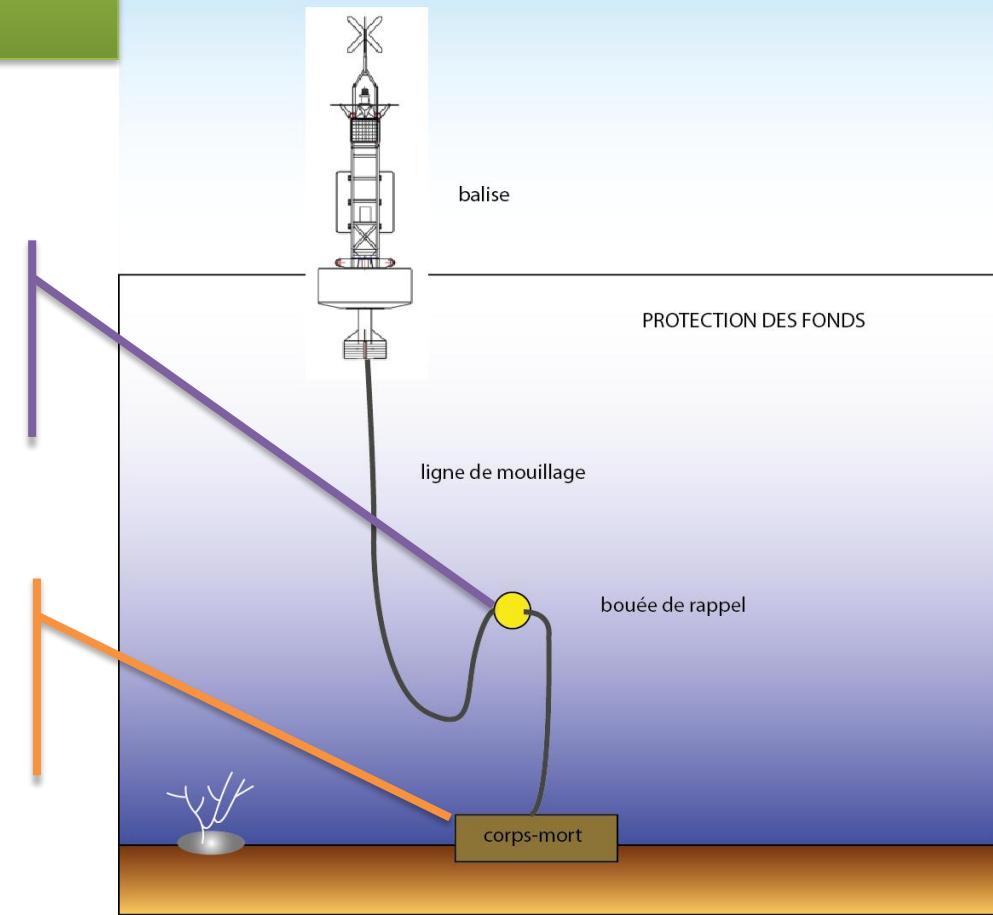


Principe de Balisage

Mouillage de type 'écologique'

Bouée de rappel pour éviter le ragage de la ligne sur le fond

Corps-mort de 3,5 tonnes (bouées principales)



Surveillance de la RCMP

- Surveillance sur site par l'AGRMCP et la Brigade Nautique municipale

Chiffre établis de août 2021 à Juin 2022

AGRMCP

12

SORTIES SUR
LA RESERVE

31

HEURES DE
SURVEILLANCE /
SENSIBILISATION

5

BATEAUX EN ACTION
DE PÊCHE

Chiffres établis de août 2021 à Mars 2022

BN

200

SURVEILLANCES
AVEC POINT FIXE DE
30 MIN

15

CONSTATATIONS D'INFRACTION
TRANSMISE AU SERVICE
COMPÉTENT DES AFFAIRES
MARITIMES.

30

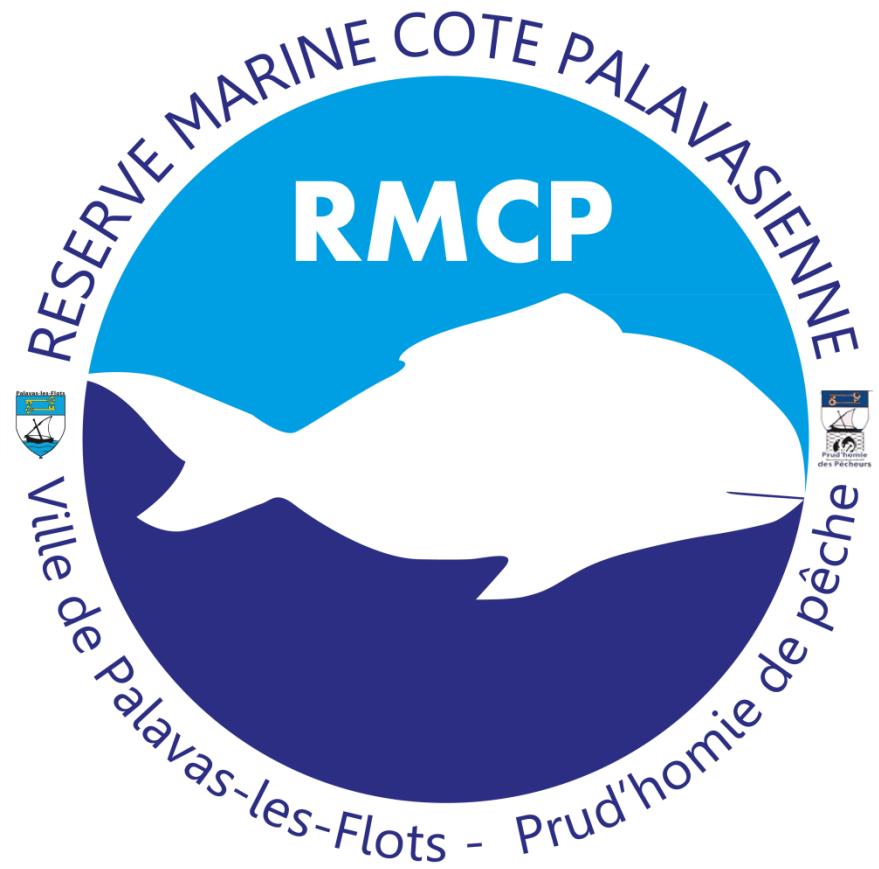
RAPPELS DE LA
RÈGLEMENTATION
(PLONGEUR)

- Caméra longue portée



Gestion de la RMCP

- Organe de gestion
- Surveillance
- Suivis scientifiques
- Communication



L'Association de Gestion de la RMCP (AGRMCP)

Extrait des statuts de l'AGRMCP :

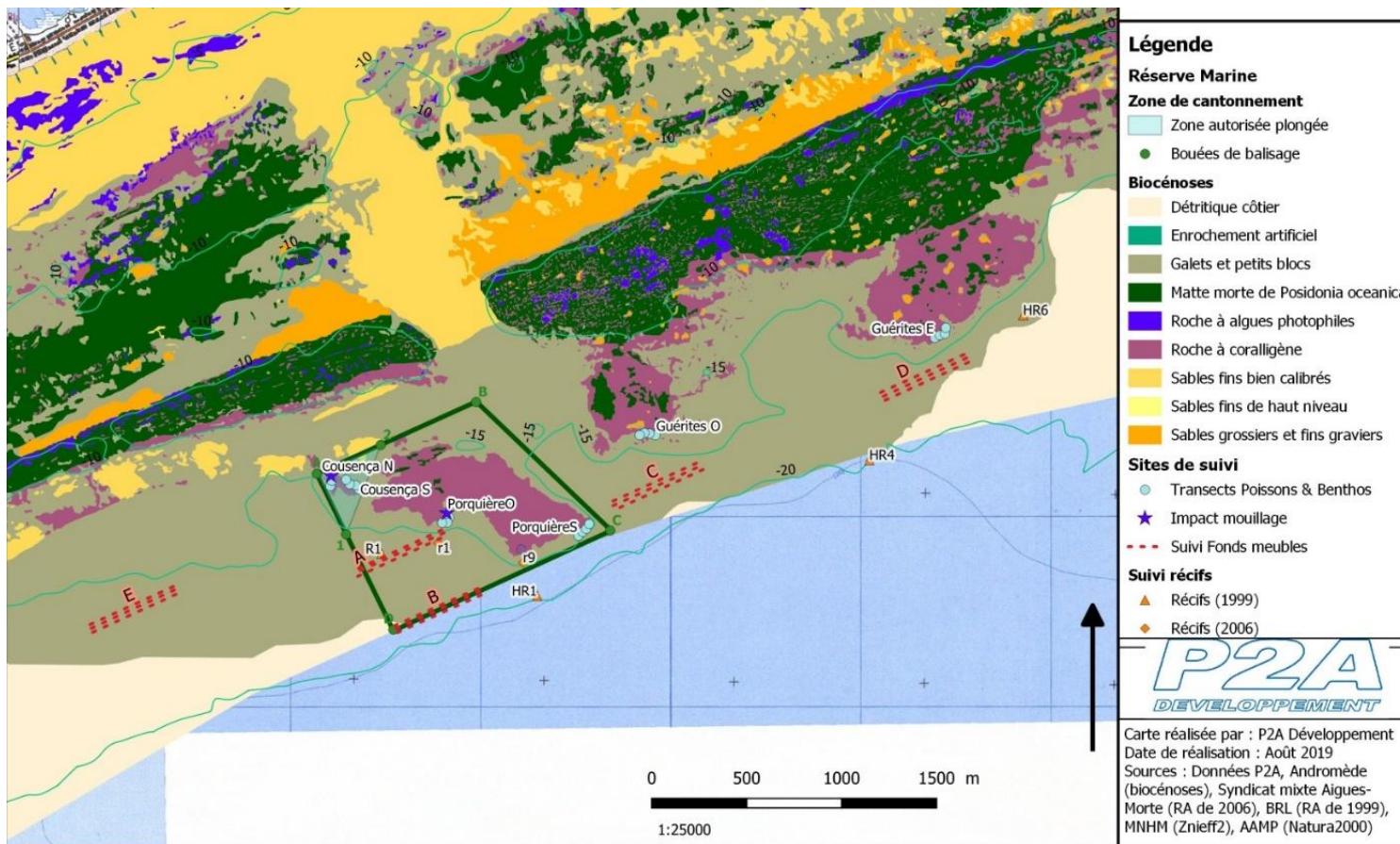
- Association sous statut « Loi 1901 »
- Cette association a pour objet, par délégation de la Mairie de Palavas-les-Flots, de mettre en œuvre tous les moyens et toutes les actions de nature à concrétiser les objectifs suivants :
 - la gestion, la protection et la valorisation de la biodiversité des milieux naturels de la réserve marine de la côte palavasiennes,
 - la protection et la production des ressources halieutiques, notamment celles exploitées par les pêcheurs professionnels et loisir de Palavas-les-Flots et alentours,
 - l'information du public, des usagers et des scolaires en matière de préservation des milieux marins,
 - de favoriser le dialogue entre les différents usagers maritimes et le développement d'initiatives locales en faveur de la protection du milieu marin,
 - la réalisation d'actions expérimentales et la contribution à des programmes de recherche scientifique ;
- L'association est responsable de la mise en place de la surveillance et des suivis scientifiques de la réserve ainsi que de l'installation et la maintenance du balisage en mer,
- Ses moyens d'action sont : la tenue de réunions, d'ateliers, de manifestations et d'animations pédagogiques, la diffusion de documents de communication, la publication d'études scientifiques et tous moyens permettant de réaliser l'objet de l'association.



Le suivi obligatoire

Stations suivies :

- 2 stations en zone de protection renforcée (Porquières Sud et Porquières Ouest)
- 2 stations en zone de protection avec autorisation de plongée (Cousanç Nord et Cousanç Sud)
- 2 stations témoins (Guérites Ouest et Est)
- 6 récifs artificiels de deux types différents, « cube » et « buse », dont 3 témoins (hors réserve).



Suivi additionnel
dès 2019

➤ **suivi des fonds
meubles**

5 stations :

- 2 dans réserve
- 3 hors réserve

Suivi de l'ichtyofaune Protocole



Protocole :

- Recensement visuel en plongée
- Espèces étudiées : poissons et invertébrés d'intérêt commercial

Effort d'échantillonnage :

- 12 transects (20 x 2 m) par station – 6 stations
- = **2880 m²** : 1920 m² dans la réserve et 960 m² hors réserve

	Zone	Nom des stations suivies
RMCP	Zone de protection renforcée (ZPR)	Porquières Ouest Porquières Sud
	Zone réglementée (ZR)	Cousanç Nord Cousanç Sud
Hors réserve (HR)	Hors réserve (HR)	Guéritez Ouest Guéritez Est

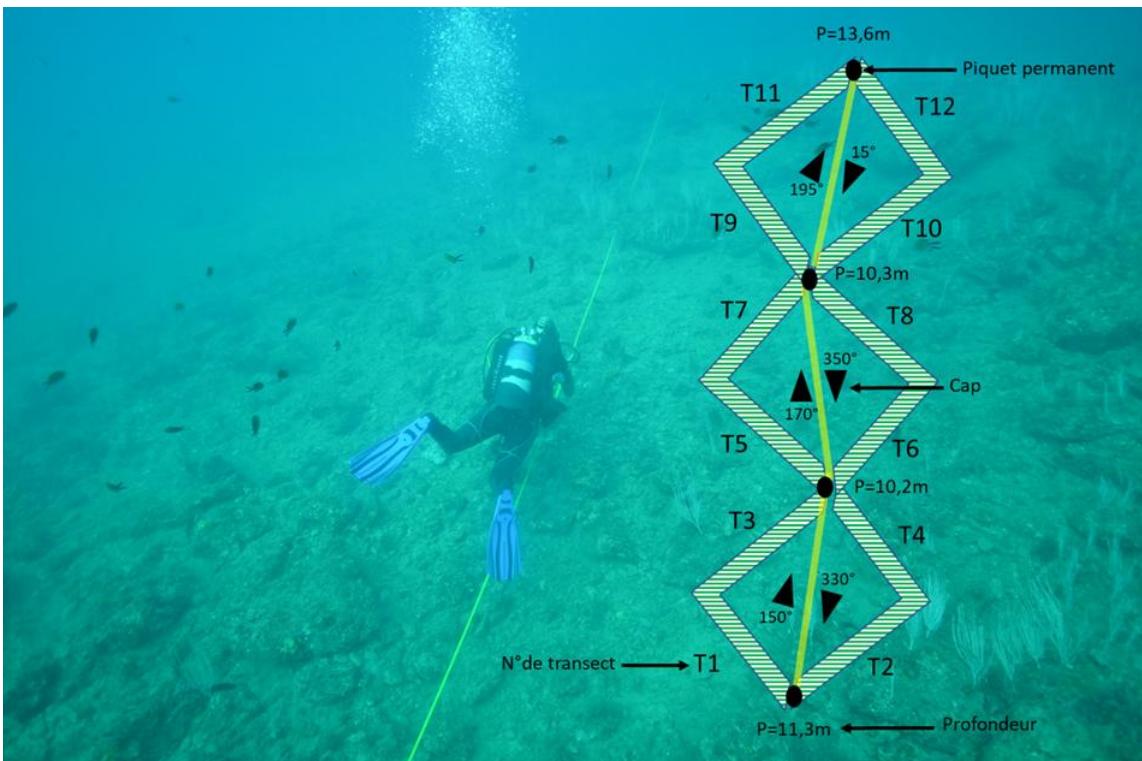
Données récoltées :

- **Abondance** de chaque espèce
- Tailles des individus observés



Suivi des zones rocheuses

- Suivi poissons (comptages en plongée et vidéos fixes) – 6 stations
- Suivi macrobenthos (comptages en plongée) – 6 stations



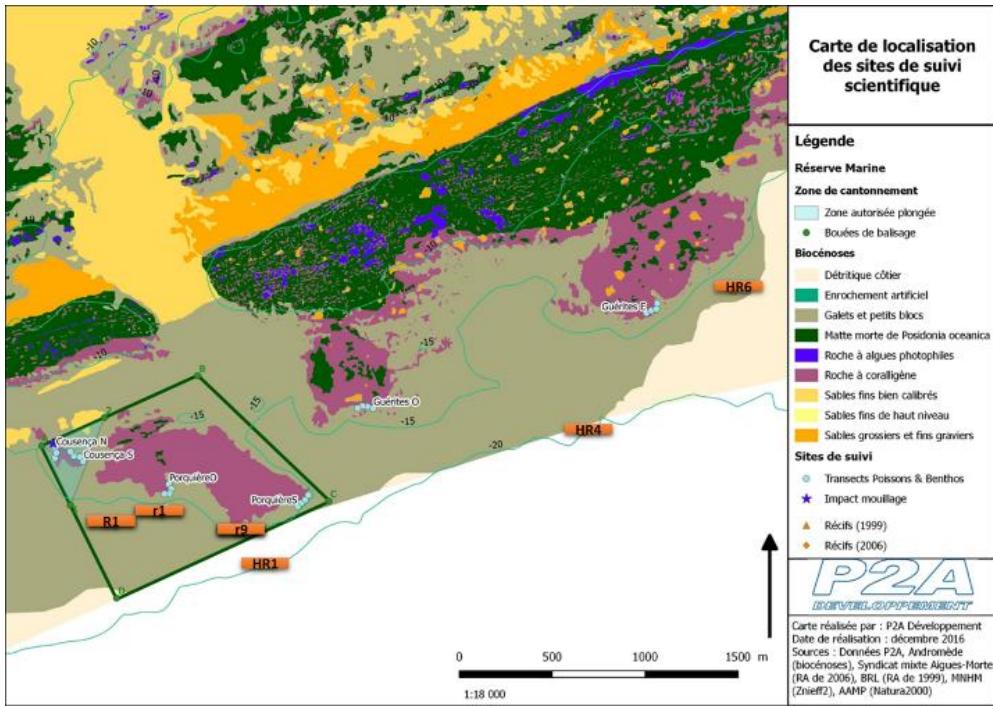
Calcul des indices de biodiversité:

- Abondance
- Richesse spécifique
- Indice de Shannon
- Régularité/équitabilité

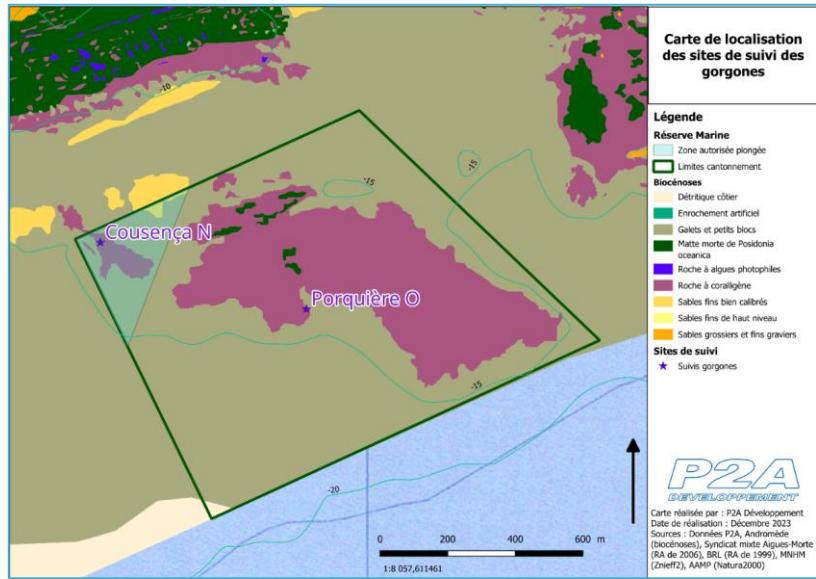


Suivi des récifs artificiels

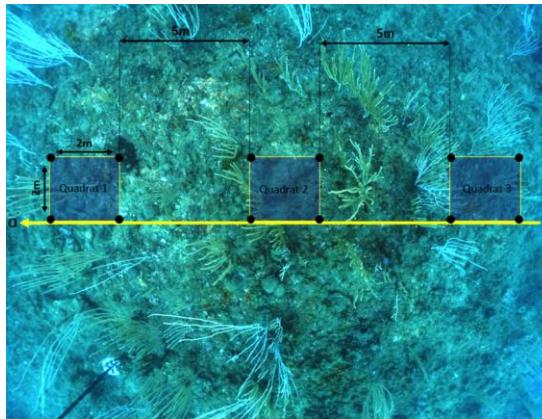
Suivi poisson (comptages en plongée) – 6 récifs (buses et cubes)



Suivi de l'indicateur de pressions sur le fond : les gorgones blanches

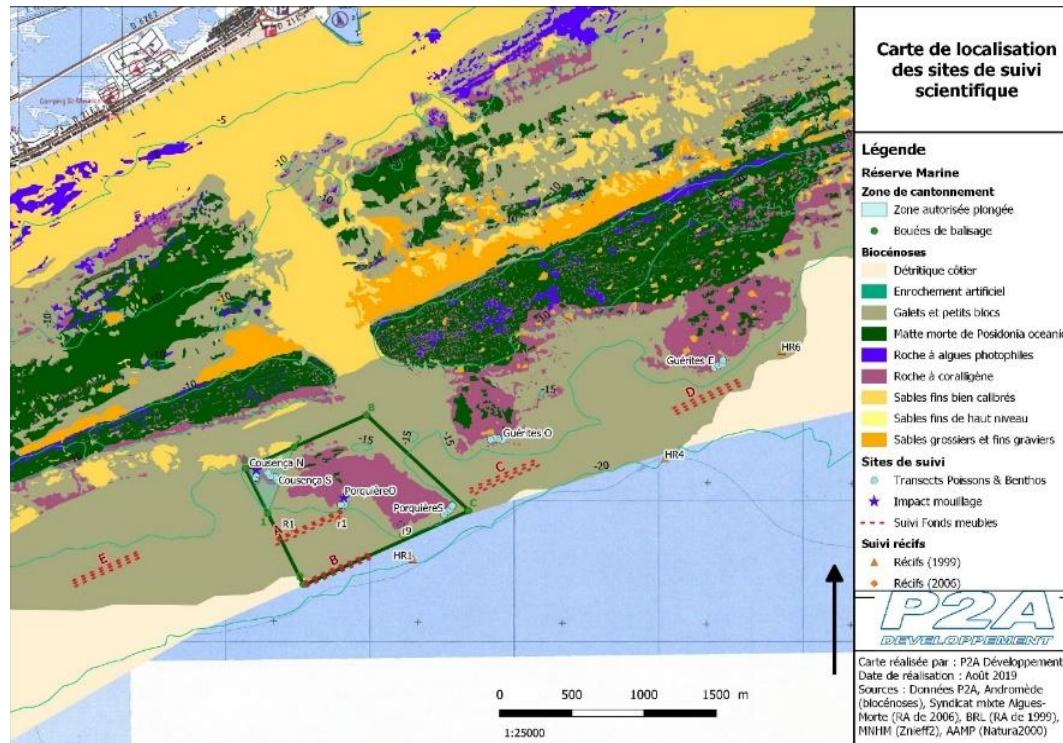


- Suivi réalisé sur deux zones : Cousançais et Porquierais Ouest
- Réalisation de quadrat de 4 m² tous les 5 m sur un même transect de 16m
- Comptage et mesure des gorgones
- Mesure du taux de nécrose



Suivi des fonds meubles

Comptage sur vidéos – 5 stations de 3 transects



Suivi de l'ADN environnemental Méthode

- **Principe : filtration de 30 litres d'eau de mer**

- 1) L'eau de mer est aspirée par un tuyau grâce à une pompe
- 2) Cette eau passe par une capsule contenant un filtre ($0,45 \mu\text{m}$)
- 2) Le filtre retient l'ADN
- 3) Envoi du filtre au laboratoire (Argaly) pour analyse → liste d'espèces



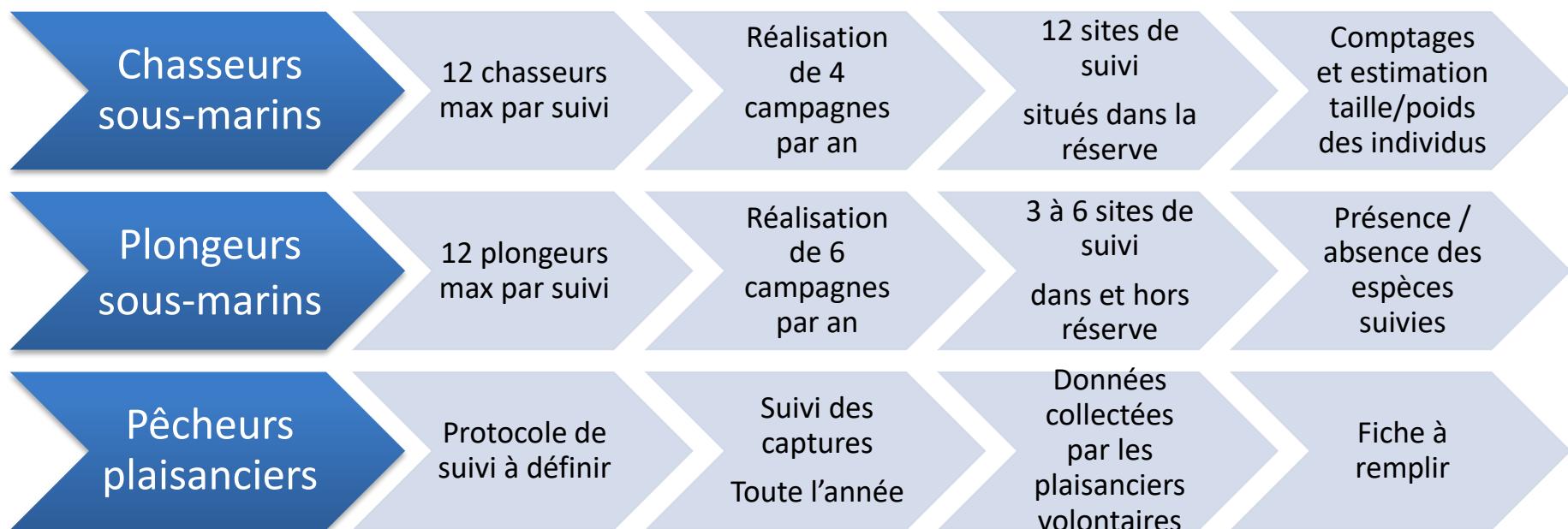
- **Echantillonnage 2025 :**

4 prélèvements : 2 zones (réserve et hors réserve)
à 2 profondeurs (0,5 et 8 m)



Suivis scientifiques complémentaires

- Protocoles de suivi initiaux :



- Suivis pêcheurs et chasseurs sous-marin non poursuivis
- Suivi plongeurs réalisé annuellement depuis 2016